

M. LENNOX: Quatre cents sont aussi plus fort que deux cents.

M. SCHELL: Je crois que 2 cents ne sont pas du tout un droit protecteur, dans le sens ordinaire de l'expression. Trois cents pourraient améliorer la situation. Mais ce que je veux surtout faire observer à la Chambre, c'est que nos cultivateurs produisent un bacon de toute première qualité, et cependant, nos marchands ont importé l'an dernier des Etats-Unis un bacon de moins bonne qualité qu'ils ont vendu en concurrence au nôtre. Ces importations de bacons, de jambons et probablement d'épaules, ont atteint l'an dernier le chiffre de \$800,000.

Il n'y a aucune raison qui nous empêche le conserver le marché canadien à ce bacon de haute qualité, et notre population ne s'opposerait pas à cette augmentation modérée quand elle saura qu'on lui donne du bacon canadien, le meilleur bacon, de meilleure qualité que celui qu'elle peut avoir aux Etats-Unis. Je ne crois pas que nous aurions à payer un sou de plus par livre, si l'on mettait un droit assez élevé pour protéger cette industrie. Si nous pouvions produire plus de porcs nous aurions par le fait plus de lard. Je ne demande pas que l'on augmente les droits sur la graisse. Si nous pouvions amener nos cultivateurs à élever des porcs en plus grand nombre et à développer cette industrie de classe supérieure à l'avantage de tous, je crois que nous rendrions un grand service au pays. On ne pourrait pas nous faire le reproche de demander là une protection élevée. Si nous prenons en considération la qualité et la valeur de l'article nous n'avons qu'un tarif de revenu. Je crois que cela aiderait beaucoup à résoudre la difficulté. Les cultivateurs seraient encouragés à se livrer d'avantage à l'élevage des porcs de la qualité propre à la production du bacon. Je crois que l'on pourrait amener les cultivateurs des provinces de l'Ouest à se livrer davantage à cette industrie. Le gouvernement de l'Alberta a nommé une commission pour faire une enquête sur la question, et cette commission a fait un rapport au Gouvernement dans lequel il lui conseille lui-même de construire une usine pour aider au développement de cette industrie.

Du moment que l'on sera assuré que l'Alberta produira un millier de porcs par semaine on demandera au gouvernement de cette province d'aider à développer cette industrie en construisant lui-même une usine qui sera exploitée dans l'intérêt des cultivateurs en général. L'Alberta devra être avec la Saskatchewan et le Manitoba, l'une des provinces où l'on élèvera le plus de porcs. Je crois que les cultivateurs seraient induits à porter plus d'attention à cette industrie, et je crois aussi que ceux d'Ontario au lieu d'élever moins de porcs qu'ils en élevaient il y a cinq ou six ans,

seraient portés à donner plus d'attention à cet élevage. Je sais qu'il en a été ainsi dans une des industries les plus rémunératrices de la province d'Ontario, et les cultivateurs aujourd'hui y font de l'argent. Nous savons que la nourriture pour les bestiaux se vend un prix élevé et que c'est là une des raisons qui ont porté nos cultivateurs à abandonner jusqu'à un certain point l'élevage des porcs. Je sais que le porc du Danemark fait aujourd'hui concurrence à notre propre porc en Angleterre, et nous savons aussi que dans les mois d'octobre, de novembre et de décembre le prix en est tombé très bas. Les sauteurs perdaient de l'argent et ne payaient pas aux cultivateurs pour leurs porcs un prix aussi élevé que ceux-ci demandaient et croyaient avoir droit d'obtenir, vu le prix élevé de la nourriture pour les engraisser. Je crois que cela aiderait matériellement à résoudre la question si le Gouvernement imposait un léger droit sur le bacon et le jambon.

Je ne veux pas parler plus longuement sur cette question. Je me proposais de donner quelques statistiques, mais je vois que ce terrain a été bien couvert. Les conditions actuelles du commerce et la quantité de lard qui est importée ont été expliquées, et je ne fatiguerai pas la Chambre en lui donnant d'autres chiffres à ce sujet, mais je désire lui faire bien comprendre, ainsi qu'au Gouvernement, que cette industrie aujourd'hui n'est pas en état tout à fait satisfaisant pour les sauteurs ou pour les éleveurs de porcs. Je crois que cette légère augmentation aiderait beaucoup à relever le commerce et à le stimuler. Cela donnerait une impulsion au commerce et il ne serait pas mal d'en faire une expérience. Nous ne pourrions pas en souffrir. Les avantages pourraient ne pas être aussi grands que ceux que nous espérons recevoir, mais personne ne pourra en souffrir. Nous produisons suffisamment pour approvisionner nos marchés canadiens; nos consommateurs ne seraient pas obligés de payer un sou de plus par livre et ils auraient au moins l'avantage d'avoir sur leurs tables le meilleur jambon qu'il est possible d'obtenir en Europe ou aux Etats-Unis.

M. J. P. TURCOTTE (Québec-comté) (texte): Monsieur l'Orateur, à cette heure avancée de la soirée, je ne veux pas retenir la Chambre bien longtemps, mais j'ai promis à mon honorable ami de Wentworth (M. Sealey) que je dirais quelques mots à l'appui de ses remarques. Je crois que l'occasion est bonne, surtout pour un député qui représente un comté agricole; lorsqu'une question comme celle-ci se rapportant à l'agriculture est soumise à la considération du Parlement, le moins qu'il puisse faire c'est de revendiquer les droits de la classe agricole. Il importe que cette classe sache que ses députés s'occupent de ses